Image not found or type unknown

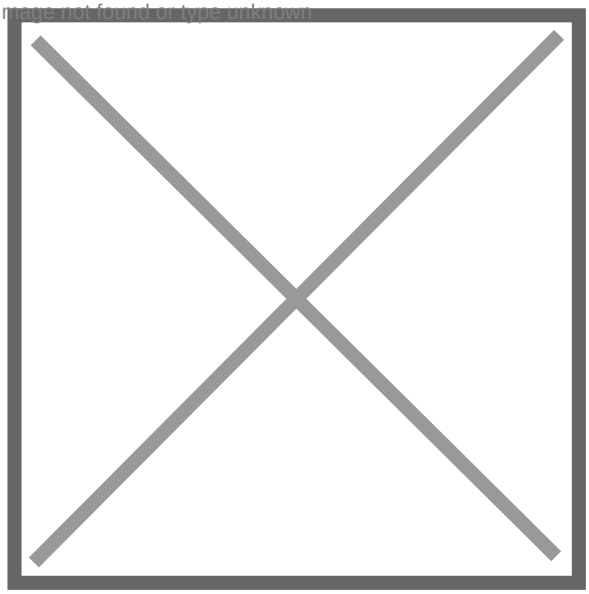

Des sardines bouchent la tuyauterie de mon appartement.

Par **lianavan**, le **17/11/2011** à **11:21**

Bonjour,

Je suis locataire au 5e étage dans un immeuble de 6 étages.

Cela fait des semaines que je désespère car mon évier est bouché, après avoir tout essayé, j'ai aujourd'hui entrepris de vider manuellement le tuyau. J'ai été surpris de constater que d'innombrables grosses sardines (type sardine en boite) bouchaient tour à tour le tuyau. Ce tuyau fait dans les 5m de long et j'ai abandonné aux 2m50 après avoir sorti une trentaine de sardines.

C'était écoeurant. Je n'ai pas mangé et encore moins jeté de sardine depuis que j'ai emménagé, d'ailleurs les trous dans l'évier sont beaucoup trop fins pour y faire passer des sardines. Cela peut-il venir du voisin du dessus ?

Que faire ? Je désespère de cet évier bouché qui m’empêche de faire la vaisselle, j'ai une intervention chirurgicale lourde début décembre et mon environnement doit être parfaitement sain.

Merci.

Par **amajuris**, le **17/11/2011** à **11:47**

bjr,
faite appel à un plombier qui débouchera votre tuyauterie.
cdt

Par **alterego**, le **17/11/2011** à **12:50**

Bonjour

Le refoulement d'eaux usées dans votre évier provient d'un bouchon important dans le collecteur (partie commune) en aval de la canalisation d'évacuation de votre cuisine. Les déboucheurs n'y feront rien.

L'auteur du trouble peut être le voisin du dessus, celui d'un étage plus élevé, voire le voisin de palier dont la cuisine est contgüe à la vôtre. La cause du bouchon est un rétrécissement important au niveau de la colonne.

Signalez le fait au syndic afin qu'il demande à l'entreprise de curage, avec laquelle la copropriété est en contrat, d'intervenir rapidement.

Si c'est vous qui en faites intervenir une, vous vous exposez à supporter le coût total de l'intervention.

Celle-ci ne prend que quelques minutes et vous serez tranquille durant plusieurs années.

Cordialement

Par **mimi493**, le **17/11/2011** à **14:35**

Achetez un furet (quelques euros) pour commencer, ça peut suffire.

Par **alterego**, le **17/11/2011** à **18:26**

Ce serait l'idéal, surtout que l'investissement est modeste.

J'ai eu à connaître ce genre de situation à diverses reprises, sans odeur heureusement. A chaque fois, le bouchon étant loin de la cuisine, le débouchage s'est fait par le collecteur. La dernière, il y a un peu plus d'un mois, par l'évier, mais l'entreprise a dû utiliser 30m de furet, dont le diamètre est sans rapport avec ceux qui nous sont vendus.

Lianavan ne prendra aucun risque à informer le syndic, l'intervention est à la charge de la copropriété qui a, pour cela, un contrat d'entretien.

C'est une situation toujours très désagréable.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **lianavan**, le **17/11/2011** à **18:59**

Merci pour vos réponses.

mimi493 et alterego à propos du furet > comme je l'ai dit, je m'en suis bricolé un de 2m50 et j'ai débouché sur cette longueur, mais j'ai laissé tomber car cela continuait indéfiniment.

alterego > merci pour ces informations. [s]**Mais comment j'obtiens les coordonnées du syndic ?**[/s]. On m'a parlé de prévenir le responsable du conseil syndical (et non pas du syndic).

amatjuris > je pense que alterego a raison.

Merci !

Par **mimi493**, le **17/11/2011** à **20:15**

logiquement, dans l'immeuble, il y a quelque part, les coordonnées du syndic (pour les joindre d'urgence en cas de problème grave)
Mais, en tant que locataire, votre seul interlocuteur est votre bailleur (qui sait qui est le syndic), le syndic peut refuser de vous entendre
Vous pouvez aussi prévenir le conseil syndical, ça mange pas de pain

[citation]La dernière, il y a un peu plus d'un mois, par l'évier, mais l'entreprise a dû utiliser 30m de furet, dont le diamètre est sans rapport avec ceux qui nous sont vendus. [/citation] oui, effectivement, 30m, on n'a pas ça sous la main

PS : le titre m'a fait beaucoup rire, j'ai vraiment cru à une blague.

Par **lianavan**, le **17/11/2011** à **20:47**

Héhé.

C'est d'accord.

Je cherche les coordonnées du syndic, je tente de les joindre moi même, s'ils refusent de m'entendre je joins le proprio, et je joins le conseil syndical.

Par contre j'ai une tuile avec mon proprio, c'est une personne âgée et à chaque fois que je le contacte pour un problème, il a l'air de ne vouloir rien faire. la dernière fois il m'a dit que sa femme était gravement malade, du coup je me suis senti obligé de ne pas insister. Je lui ai demandé s'il pouvait reprendre des tabourets qui m'encombrent ainsi que de la vaisselle ([s]j'ai le droit de l'exiger en meublé ?[/s]), et j'ai aussi ma chasse d'eau très défaillante !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Comment m'y prendre ?

Merci !

Par **alterego**, le **17/11/2011** à **21:22**

Vous devriez trouver les coordonnées du syndic sur un panneau dans l'entrée de l'immeuble.

L'entretien de la chasse d'eau des W.C. est à la charge du locataire (joints en cas de fuite, manchon de raccord au tuyau de chute. le robinet d'arrivée d'eau, le flotteur du réservoir de la chasse, la chaîne de tirage et la poignée si cela existe encore....).

En cas de vétusté, le remplacement de l'appareillage est à charge du bailleur.

Cordialement

Par **lianavan**, le **17/11/2011** à **22:21**

Je suis locataire depuis le 14/04 et j'ai toujours eu ce problème de chasse d'eau. Je trouve cela inconvenu que la réparation de la chasse d'eau soit à ma charge. En êtes vous sûr ?

Par **mimi493**, le **17/11/2011** à **22:59**

[citation]Par contre j'ai une tuile avec mon proprio, c'est une personne âgée et à chaque fois que je le contacte pour un problème, il a l'air de ne vouloir rien faire. la dernière fois il m'a dit que sa femme était gravement malade, du coup je me suis senti obligé de ne pas insister.[/citation] Vous devez, donc désormais direct LRAR de mise en demeure pour les choses de son ressort

[citation]Je lui ai demandé s'il pouvait reprendre des tabourets qui m'encombrent ainsi que de la vaisselle (j'ai le droit de l'exiger en meublé ?)[/citation] et comme ça, quand vous partirez comme ça sera encore sur l'EDL ou l'inventaire, vous devrez les rembourser. Vous les mettez dans un coin

[citation], et j'ai aussi ma chasse d'eau très défaillante ! Comment m'y prendr[/citation] que dit l'EDL d'entrée sur la chasse d'eau ?
L'avez-vous prévenu par LRAR dès que vous avez vu le problème (maxi en mai) ?

Par **lianavan**, le **18/11/2011** à **00:01**

Mimi...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Je ne comprends rien à votre dernier message !!

Par **corimaa**, le **18/11/2011** à **00:42**

Bonsoir Lianavan,

Alors je traduis Mimi :)

1) Puisque votre proprietaire ne veut rien entendre par telephone, vous lui envoyez une "mise en demeure" (ecrit tel quel sur le courrier) en lettre recommandée avec accusé de reception

2) Si vous demandez à enlever des meubles repertoriés dans l'etat des lieux d'entrée (EDL), ils seront donc manquants à votre depart, donc mettez les dans un coin, ils font parti des meubles du meublé

3) Que dit l'etat des lieux d'entree concernant l'etat de la chasse d'eau ? Si ce n'est pas invoqué sur l'etat des lieux, avez vous averti par LRAR (lettre recommandé avec accusé reception) le proprietaire des problèmes de la chasse d'eau (au maxi au mois de mai puisque 1 mois après votre entree dans les lieux)

[citation]PS : le titre m'a fait beaucoup rire, j'ai vraiment cru à une blague[/citation]

finalement, la sardine ne bouche pas que le port ;)

Par **lianavan**, le **18/11/2011** à **01:23**

Merci pour les deux versions.

1) Je note mais pour l'instant j'essaierais de faire sans.

2) J'ai un gros carton plein de vaisselle et des tabourets qui m'encombrent, c'est un petit studio. J'ai une de ces envies de les balancer...

3) A l'état des lieux, personne n'a tiré la chasse d'eau, je me suis fait avoir. Je ne l'ai pas averti autrement que par téléphone, je me suis laissé déborder.

Par **mimi493**, le **18/11/2011** à **14:28**

[citation]2) J'ai un gros carton plein de vaisselle et des tabourets qui m'encombrent, c'est un petit studio. J'ai une de ces envies de les balancer...[/citation] vous avez loué meublé donc ... balancez-les et vous devrez les rembourser à votre départ.

[citation]3) A l'état des lieux, personne n'a tiré la chasse d'eau, je me suis fait avoir. Je ne l'ai pas averti autrement que par téléphone, je me suis laissé déborder. [/citation] tant que ce ne

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

sont pas les toilettes qui débordent ... (il pourrait aussi y avoir des sardines là dedans :))

Un mécanisme de chasse d'eau c'est facile à remplacer (vous avez été capable de vous bricoler un furet de 2.5m, vous n'avez pas deux mains gauches). le 1er prix chez LM c'est 8.60 euros (site internet) et 13.50 euros pour une deux vitesses.
Donc proposez à votre bailleur de la remplacer vous-même pour économiser le plombier et de vous rembourser, sur facture (demandez-la en achetant), le cout du mécanisme.

Par **lianavan**, le **18/11/2011** à **17:18**

2) j'en ai conscience, mais je n'en peux plus de cette vaisselle qui a l'air d'avoir été piochée à la décharge. J'ai même envie de dire : je m'en f*.

3)Eh bien si, à cause de la chasse d'eau qui parfois coule non stop (quand elle échappe à mon contrôle), j'ai déjà eu 3 inondations qui auraient vraiment pu être graves pour le mobilier.

Pour les prix je ne savais pas, dans ce cas, ça peut tout changer :).

Merci !

Par **mimi493**, le **18/11/2011** à **17:44**

[citation]3)Eh bien si, à cause de la chasse d'eau qui parfois coule non stop (quand elle échappe à mon contrôle), j'ai déjà eu 3 inondations qui auraient vraiment pu être graves pour le mobilier. [/citation] vous avez du bol vous en ce moment.

Par **lianavan**, le **18/11/2011** à **18:22**

C'est rien de le dire, mais il y a un an mes problèmes me rendaient fou de rage, je progresse :).

Par **lianavan**, le **20/11/2011** à **23:56**

Trop cool ! J'ai enfin réparé la chasse d'eau. En fait c'était trop facile, suffit de la démonter et de voir ce qui ne va pas.

Par **corimaa**, le **21/11/2011** à **00:01**

[citation]Trop cool ! J'ai enfin réparé la chasse d'eau. En fait c'était trop facile, suffit de la

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

démonter et de voir ce qui ne va pas. [/citation]

Trop fort ! Ben dites vous que c'est pareil pour tout lol :)

Par **lianavan**, le **21/11/2011** à **00:21**

Depuis que j'ai conscience de l'obsolescence programmée à des degrés épouvantables, je vis différemment, je préfère tout réparer et moins acheter. Mais ce changement est très récent.

Pour information, si vous avez un produit comme un écran ou une imprimante qui d'un coup ne fonctionne plus, renseignez vous sur Internet, c'est souvent une puce qu'ils rajoutent pour que l'objet cesse de fonctionner, ou des condensateurs destinés à griller. Ça se répare parfois (souvent ?), enfin jusqu'à ce que les constructeurs plombent cela aussi.

Ne plus avoir la chasse d'eau qui goutte sans cesse, sur laquelle je dois taper jusqu'à ce qu'elle ne fasse plus de bruit, c'est extra. Vivement que je sorte les sardines, que je résolve mes 3kg en trop et mes soucis techniques dans le métier.

Par **corimaa**, le **21/11/2011** à **09:44**

[citation]Ne plus avoir la chasse d'eau qui goutte sans cesse, sur laquelle je dois taper jusqu'à ce qu'elle ne fasse plus de bruit, c'est extra[/citation]

Sans compter l'economie d'eau que vous allez faire

Par **lianavan**, le **21/11/2011** à **11:24**

Toutes charges comprises, heureusement pour moi.

Je suis, heu j'étais, au tel avec le syndic, bien que la gardienne me disait formellement d'appeler uniquement le proprio.

Le monsieur au bout du fil était mort de rire, il hurlait et tout x) mdr... Il en pouvait plus, il m'a dit qu'heureusement que c'était lundi, si c'était vendredi il serait parti en courant. "Mais c'est même pas fou, c'est c'est.. IMPOSSIBLE !! Comment des sardines peuvent remonter 5 étages ! En plus elles auraient tout bouchée ! Elles ont montées 5 étages et on tournée chez vous !".

Enfin bref, on a bien rigolé, surtout lui, et il m'envoie des plombiers :).

Par **lianavan**, le **21/11/2011** à **11:42**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Retournement négatif de situation :(...

Le gardien vient de passer pour me dire qu'ici c'était un problème courant (à part pour les sardines) et que le tuyau faisait le tour de l'appart, que les plombiers eux même n'arrivaient pas à le déboucher et qu'il fallait carrément changer tout le tuyau !!!

"A cause des coudes à 90° le furet ne passe pas." Je vais quand même aller en chercher un.. long.

Par **mimi493**, le **21/11/2011** à **12:40**

[citation]Toutes charges comprises, heureusement pour moi. [/citation] le bail dit bien que les charges sont au forfait ? Si le bail met un montant de loyer et un montant d'avances sur charges, ce n'est pas "toutes charges comprises"

Par **corimaa**, le **21/11/2011** à **15:21**

[citation]Enfin bref, on a bien rigolé, surtout lui, et il m'envoie des plombiers :). [/citation]

Ben c'est vrai que c'est ahurissant :) Si on ne connaissait pas votre légendaire "poisse" on aurait eu des doutes sur votre santé mentale MRD !!!

[citation]"A cause des coudes à 90° le furet ne passe pas." Je vais quand même aller en chercher un.. long. [/citation]

Ca va vous couter bonbon ! Attendez que le plombier passe, ils ont des appareils qui soufflent dans les tuyauteries.

Mais elles viennent peut etre de l'etage superieur les sardines, pas d'en bas, surtout que vous dites qu'elles ressemblent à des sardines en boite.

Et puis ce sont des matieres degradables, elles vont bien se decomposer, elles ne devraient pas rester une eternité à vous boucher l'evier

Par **lianavan**, le **21/11/2011** à **18:00**

mimi493 > Je ne sais pas, je paye un loyer fixe avec tout compris, eau, électricité, tout.

corimaa > Effectivement je m'attendais à 10€, mais j'oubliais qu'à Castorama ils vendaient tout hors de prix. Qu'importe, j'ai pris un furet de 7m en me disant qu'il me servira longtemps dans ma vie.

Les sardines ne peuvent pas venir d'ailleurs de l'appart finalement, et la seule explication possible est que quelqu'un ait démonté la tuyauterie et y ait mit d'innombrables sardines

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

(l'explication est encore plus absurde que le fait lui même !!). Le seul moment possible où cela a pu se produire est il y a 7 mois, avant que j'emménage, et c'est là que ça coince, comment des sardines ont pu tenir quasi intact tout ce temps dans l'eau. D'ailleurs mon évier ne s'est bouché vraiment qu'il y a peu de temps, et pourquoi des sardines ?

Par **corimaa**, le **21/11/2011** à **18:11**

Ben c'est à dire que depuis 7 mois, il y a eu d'autres dechets qui sont venus s'agglutiner aux sardines et ça a finalement bouché la canalisation

Mais c'est une matiere biodegradable et sans os, peut etre que les ecailles ont aidé à tout boucher

Franchement, je n'y comprends rien à votre histoire de sardine :) Ca aurait du se degrader.

Par **lianavan**, le **23/11/2011** à **11:16**

Re,

Je vous épargne le coté "plomberie" (j'en parle ici http://www.bricoleurdudimanche.com/forums/forums-bricolage/forum-plomberie/des-sardines-peuplent-la.html?debut_page=45)

Je pensais vous avoir dit que j'avais convaincu le syndic de faire venir un plombier, mais apparemment non. Sauf que juste après le gardien passe chez moi et me dit que cela ne sert absolument à rien, il connait très bien les appartements et le tuyau fait le tour et est sûrement bouché tout du long, les plombiers n'y peuvent rien d'après lui. Il m'a annulé le plombier en appelant le syndic !

Moi je viens de tout démonter et avec (cette fois) un vrai furet de 7m, je suis allé jusqu'au coin du mur, le furet n'a pas pu tourner et cela n'a pas suffit, c'est encore bouché.

Le gardien m'a dit qu'il fallait tout démonter, mais c'est fou, je ne peux pas virer mes meubles, la moquette, juste pour ça !

En définitive je ne sais pas quoi faire. Il est vrai qu'au tout début, l'eau ne coulait pas très très vite (en tout cas ça ne se voyait pas), mais maintenant c'est bloqué à mort, sans raison apparente.

Par **corimaa**, le **23/11/2011** à **13:06**

De quoi se mele le gardien ! Ce n'est pas à lui de decommander le plombier que le syndic devait vous envoyer !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Sinon, j'ai lu le forum et surtout vu les photos ! Hallucinant...

Par **lianavan**, le **23/11/2011** à **15:45**

Hallucinant pourquoi ?

Oui le gardien il craint sur ce coup là. Il a dit aussi que c'était 600€ les plombiers, et qu'il avait déjà vu ce même problème dans d'autres appartements de la résidence qu'il avait rénové.

Par **corimaa**, le **23/11/2011** à **20:04**

Hallucinant ce que vous avez pu en sortir et sur la 2eme photo la grosseur de ce que vous y trouvez

Et le gardien, il le paie de sa poche le plombier ! Il est gonflé quand meme, vous avez un problème recurant, il n'a pas le droit de vous empecher d'avoir les services d'un plombier, surtout s'il sait que ce n'est pas la 1ere fois que cela arrive dans l'immeuble

Par **lianavan**, le **24/11/2011** à **05:48**

Des poches comme ça, en tout une dizaine.

Le gardien a effectivement l'air de prendre l'argent du syndic très personnellement. Il me dit que les plombiers ne peuvent rien y faire et qu'il faut tout remplacer.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés